
De: agnes.alquier <seignal@outlook.fr>
Envoyé: dimanche 18 janvier 2026 12:05
À: ep-mdc1-plui-sva@ccsvp.fr
Objet: MODIFICATIONS PLUI 2026 Remarques

Modification PLUI 2026 PARCELLE 86 MAIRIE DE ROQUECOURBE pour cheminement doux
Castres/Burlats /Roquecourbe le 18 01 2026
PARCELLE 83 (limitrophe) Alquier 57 route de la Glène Roquecourbe
(Nogaret) seignal@outlook.fr 06 41 52 85 09
Suite à rencontre avec le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Roquecourbe le
16 01 2026

La parcelle 86 appartenant à la Commune de Roquecourbe englobe le tracé de l'ancienne voie ferrée et le tunnel qui ouvre de tous côtés sur notre parcelle 83.

Cette parcelle 83 en bois/taillis est très escarpée, à la fois en pente et vallonnée, elle donne accès :

- au dessus du tunnel, environ 3/4 mètres sans protection à l'aplomb du chemin,
- au dessus de la tranchée située à environ 50/100 mètres de là, (dans les deux cas la hauteur est importante et peut représenter un danger pour qui y accéderait)
- et enfin à la maison et ses parcelles environnantes.

Peut-être serait-il nécessaire pour des raisons de sécurité à la fois pour les promeneurs et les habitants que les abords soient mis en conformité et protégés.

De plus, si le - long - tunnel est ouvert jour et nuit (éclairé ou pas ?), n'y-at-il pas risque d'occupation ?

En cas de l'aménagement du chemin vers le hameau des Tuileries, serait-il possible de poser des panneaux suggérant de respecter les zones rurales ?

P.S. Sur des plans anciens, une source est notée à l'entrée du tunnel (qui n'existe pas encore) côté Salvages. De ce côté, de l'eau suinte du tunnel (muré) plusieurs mois par an et une source se déverse dans un petit creux de la parcelle 86. (Ce qui pourrait faire une jolie mare !) La "dangerosité" (tunnel, tranchée) de cette parcelle 86 non sécurisée et sans issue autre que le tunnel de tir a déjà été signalée.

Merci pour votre attention. A votre disposition pour voir sur place. Agnès Alquier

Envoyé à partir d'[Outlook](#)